



# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 6104 - Lundi 4 mars 2024 - Prix : 10 DA

Tizi Ouzou/Eboulements et accumulation de neige  
**Circulation bloquée  
ou perturbée  
sur plusieurs routes**

Page 16

A quelques jours du ramadhan

# Les prix des légumes secs et riz revus à la baisse

Page 3

**Quand le président français fait sensation à moindre frais**

Par Mohamed Habili

**D**evant les médias, à l'issue de la conférence européenne de soutien à l'Ukraine tenue à Paris le 26 février, deux années après le début de la guerre, le président français s'est fendu de propos qui pour le moins ne sont pas passés inaperçus, selon lesquels il n'excluait pas que les puissances occidentales en viennent un jour à envoyer leurs propres soldats se battre contre la Russie en Ukraine. La façon dont cela a été dit est en soi l'aveu que ces mêmes puissances étant déjà engagées dans la guerre, au fond il ne leur reste plus qu'à laisser tomber leurs dernières préventions et à dépêcher leurs propres forces appuyer l'armée ukrainienne, maintenant qu'une victoire russe tend à se préciser. Passons sur le fait qu'en une matière aussi lourde de conséquences, le président français n'est pas aux yeux des autres dirigeants européens la personne la mieux placée pour prendre l'initiative d'en parler le premier. D'autres que lui le seraient davantage. Si au lieu de lui, le président américain par exemple, ou quelque général américain, ou même le secrétaire général de l'Otan, avaient eu les mêmes propos, ceux-ci auraient eu plus de poids, tant à leur niveau qu'à celui des Russes.

Suite en page 3

Des accords bilatéraux suivent la réussite du 7<sup>e</sup> GECF

# Les premiers fruits d'un sommet historique



PH/D. R.

Les aboutissements politiques et économiques positifs du 7<sup>e</sup> Sommet du Forum des pays exportateurs de gaz, achevé avant-hier par un franc succès et couronné par une adoption unanime de la Déclaration d'Alger, ne se sont pas fait attendre. Page 2

Blida / Le roman de Nadjib Stambouli présenté chez «Crescendo»

## «Juste une gifle» au secours des âmes sensibles

Page 7

Il tient une conférence de presse aujourd'hui

## L'ère Petkovic a commencé

Page 15

Des accords bilatéraux suivent la réussite du 7<sup>e</sup> GECF

# Les premiers fruits d'un sommet historique

■ Les aboutissements politiques et économiques positifs du 7<sup>e</sup> Sommet du Forum des pays exportateurs de gaz, achevé avant-hier par un franc succès et couronné par une adoption unanime de la Déclaration d'Alger, ne se sont pas fait attendre.

Par Par Lynda Naili

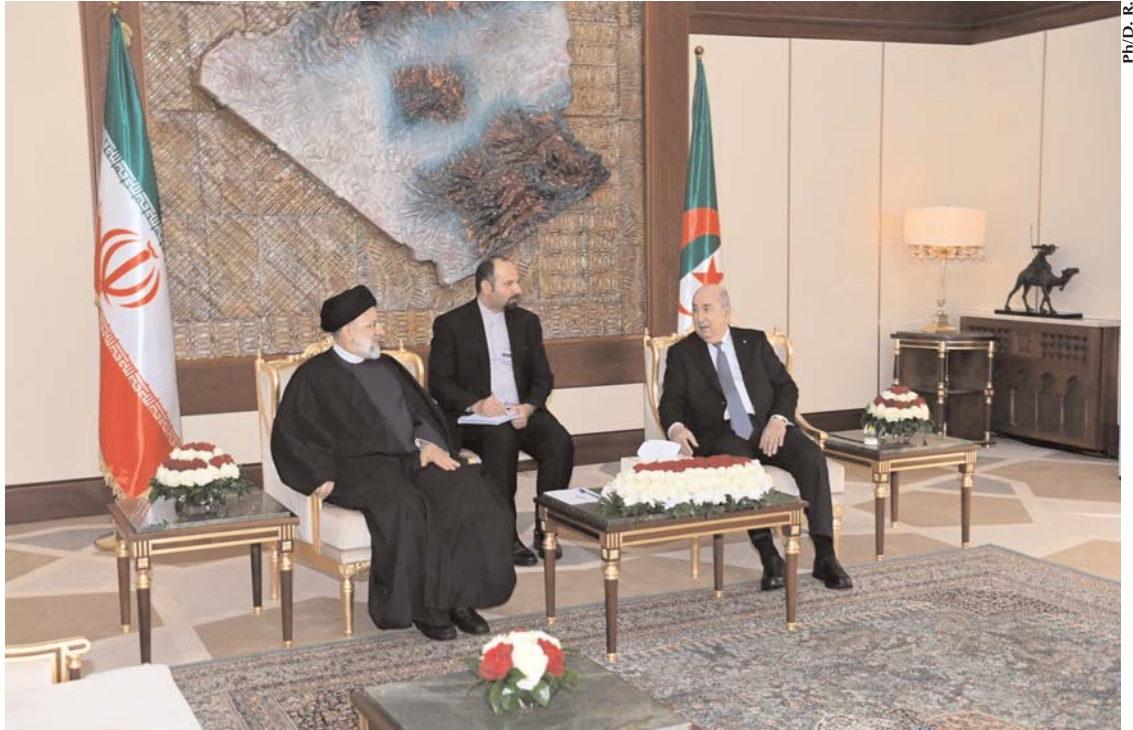
**A** ce titre, au plan politique, au lendemain de la clôture du 7<sup>e</sup> Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), après une rencontre tripartite qu'il a tenue avec Kaïs Saïed, président de la République tunisienne, et Mohamed Younes El-Menfi, président du Conseil présidentiel libyen, le président de la République, son homologue iranien, Ebrahim Raïssi qui, après avoir pris part à ce Sommet d'Alger, effectue une visite officielle en Algérie.

Les entretiens entre le Président Tebboune et son homologue iranien, Ebrahim Raïssi, au siège de la Présidence de la République, ont été élargis aux membres des délégations des deux pays. Suite à quoi, les deux présidents ont supervisé la signature d'accords de coopération et de mémorandums d'accord dans de nombreux domaines, à l'instar de celui portant respectivement sur le domaine du pétrole et du gaz, du tourisme, de l'économie du savoir, de la science et la technologie, des médias ainsi que le domaine sportif.

Plus tôt, le chef de l'Etat a passé en revue les résultats du 7<sup>e</sup> Sommet du GECF avec son homologue tunisien, Kaïs Saïed, et le président du Conseil présidentiel libyen, Mohamed Younes El-Menfi, selon un communiqué de la Présidence. «*Les présidents ont également examiné la situation dans la région du Maghreb et souligné, au terme de cette rencontre, la nécessité d'unifier et d'intensifier les efforts pour relever les défis économiques et sécuritaires, au service des intérêts des peuples des trois pays*», a noté la même source, révélant qu'*«il a été décidé, lors de ces entretiens, de la tenue d'une rencontre maghrébine tripartite tous les trois mois, la première en Tunisie après le mois sacré du ramadhan»*. «*A l'issue de cette rencontre, le président de la République a tenu un entretien bilatéral avec son frère, Kaïs Saïed, lors duquel ils ont passé en revue les relations bilatérales et les moyens de les renforcer*», a conclu le même communiqué.

## Coopération et accords couronnent le 7<sup>e</sup> Sommet du GECF

Au plan économique, le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a reçu hier, au siège de son département ministériel, le ministre de l'Energie et des Industries énergétiques de la République de Trinité-et-Tobago, Stuart Young, en présence du P-DG de



Sonatrach. A cette occasion, M. Young a félicité l'Algérie pour le succès du 7<sup>e</sup> Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du Forum des pays exportateurs de gaz, tant pour son organisation que pour ses résultats positifs au bénéfice de l'industrie gazière mondiale en général. Par ailleurs, les deux parties ont examiné l'état des relations de coopération entre les deux pays dans le domaine des hydrocarbures et les moyens de renforcer le partenariat et les investissements, à travers l'intensification des échanges entre les experts des entreprises du secteur énergétique des deux pays, et l'échange d'expériences et de formation.

Auparavant, Mohamed Arkab avait également reçu le ministre de l'Energie et des Mines du Sultanat d'Oman, Salem Al-Awfi. A cette occasion, le ministre omanais de l'Energie et des Mines a salué le succès du 7<sup>e</sup> Sommet du GECF, félicitant ainsi l'Algérie pour ce qu'elle a fait pour faire du sommet un succès, qui s'est déroulé dans les meilleures conditions.

De plus, les deux parties ont examiné l'état des relations de coopération entre les deux pays, qu'ils ont qualifiées d'excellentes dans les domaines de l'énergie et des mines, ainsi que les moyens de les renforcer. Les deux hommes ont également étudié les opportunités de coopération et d'investissement dans le domaine de l'industrie gazière et pétrolière et les moyens de les renforcer. Le renforcement de la coopération dans le domaine de l'explora-

tion, du développement et de l'exploitation des hydrocarbures et de la pétrochimie entre la Sonatrach et les entreprises omanaises a également été souligné. En outre, le renforcement de la coopération et le partenariat dans le domaine des énergies nouvelles et renouvelables, du développement de l'hydrogène, ainsi que de la formation, n'ont pas été en reste des discussions entre les deux hommes. Ainsi, avec homologue azerbaïdjanais,

Parviz Chahbazov, Mohamed Arkab a examiné les moyens de développer les relations de coopération entre les deux pays dans le domaine de l'énergie. Saluant le processus de dialogue permanent et de concertation entre les deux pays dans le cadre du GECF et entre les pays de l'Opep et les pays non membres pour la stabilité des marchés à moyen et long terme, les deux parties ont passé en revue les opportunités d'investissement entre les sociétés des deux pays à toutes les étapes de la chaîne de valeur dans le secteur des hydrocarbures, ainsi que les voies et moyens d'intensifier la coopération et d'échanger les expertises entre Sonatrach et la Compagnie nationale pétrolière et gazière d'Azerbaïdjan «Socar».

En outre, elles ont aussi évoqué les moyens de réactiver le mémorandum d'entente signé en novembre 2022 à Alger, au terme de la visite de travail effectuée par le ministre azerbaïdjanais.

Mohamed Arkab a également reçu son homologue bolivien,

Franklin Molina Ortiz, avec lequel il a signé un mémorandum d'entente de coopération dans le domaine du pétrole et du gaz entre les deux pays. Les deux hommes ont examiné les opportunités de coopération entre l'Algérie et la Bolivie dans le domaine de l'énergie, notamment le pétrole, le gaz et l'électricité, et ont de ce fait convenu d'organiser des réunions entre les experts des deux pays afin d'explorer les voies de partenariat et d'investissement. Notons qu'en marge de cette rencontre, le Groupe «Sonatrach» et la Compagnie pétrolière bolivienne «YPFB» ont signé un mémorandum d'entente permettant aux deux sociétés d'explorer les opportunités de partenariat et d'échange d'expertises en matière de recherche et d'exploration, tout en examinant la possibilité pour Sonatrach d'accéder au marché bolivien.

## Le succès du Sommet d'Alger, une étape réussie vers la stabilité énergétique mondiale

Au terme des travaux du 7<sup>e</sup> Sommet du GECF, le Président Abdelmadjid Tebboune a reçu les félicitations des dirigeants des pays participants pour le succès de cette rencontre énergétique internationale qu'Alger a abritée du 29 février dernier au 2 mars.

En effet, de l'avis de tous, ce Sommet d'Alger constitue une assise pour parvenir à un équilibre des visions entre les pro-

ducteurs et les consommateurs, en tenant compte du droit des pays au développement et à profiter de leurs richesses, ainsi que de la nécessité d'assurer des approvisionnements stables et sécurisés et de l'importance d'œuvrer à la lutte contre le phénomène du réchauffement climatique.

Outre de consacrer le rôle du Forum en tant que «force» sur le marché, du fait qu'il regroupe les grands pays producteurs de gaz, la Déclaration d'Alger incarne la réussite du sommet dans la cristallisation d'une vision commune qui jette les bases de la stabilité du marché, en promouvant l'industrie gazière dans toutes ses dimensions, tout en réaffirmant l'engagement des pays producteurs à adopter les normes environnementales. En outre, la Déclaration d'Alger a également plaidé pour les intérêts des pays producteurs face à la tendance mondiale de réduire le rôle du gaz en tant que ressource fossile, alors qu'il est une énergie propre garantissant la sécurité énergétique mondiale.

Encourageant le dialogue constructif et équitable entre les pays producteurs et les pays consommateurs, la Déclaration d'Alger ouvre largement la voie à la coopération entre les producteurs, en permettant aux pays ayant une expérience dans la production comme l'Algérie d'accompagner d'autres pays nouveaux sur la scène énergétique tels que la Mauritanie et le Sénégal, ce qui est également considéré comme l'un des points forts du Sommet d'Alger.

L. N.

45 morts depuis le début de l'année

# Le monoxyde de carbone continue de tuer...

■ «45 décès par asphyxie au monoxyde de carbone ont été enregistrés depuis le début de l'année en cours», a indiqué, hier, Nassim Bernaoui, chargé de la communication à la Direction générale de la Protection civile.

Par Thinhinane Khouchi

**M**algré les appels à la vigilance et les campagnes de sensibilisation sur les risques liés à l'intoxication et à l'asphyxie au monoxyde de carbone, les services de la Protection civile recensent quotidiennement de nouvelles victimes de ce tueur silencieux. En effet, en cette période de froid et de pluie, la Protection civile a indiqué, dans un communiqué publié hier, que cinq personnes sont décédées ces dernières 24 heures, intoxiquées par le monoxyde de carbone émanant de chauffages à l'intérieur de leurs domiciles, à travers les wilayas de Tizi-Ouzou et M'sila. Il s'agit de quatre personnes de la même famille, dont deux filles âgées de 8 et 6 ans, décédées intoxiquées par le monoxyde de carbone émanant d'un chauffage à l'intérieur de leur domicile situé à la Cité 1500 logements à Tizi-Ouzou. Une autre personne est décédée intoxiquée par le monoxyde de carbone à la cité El Istiklal, dans la commune de Madjel (M'sila). Les éléments de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 15 autres personnes incommodes par le monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffage et chauffe-bains à l'intérieur de leurs habitations à travers les wilayas de Sétif, El Bayadh, Naâma, M'sila et Saïda. S'exprimant hier sur des ondes de la Radio nationale, le chargé de la communication à la Direction générale de la Protection civile a indiqué que



depuis le début de l'année en cours, «45 personnes ont trouvés la mort par asphyxie au monoxyde de carbone». M. Bernaoui a expliqué que «pour éviter davantage de cas d'asphyxie, une large campagne d'installation de dispositifs de détection de cette substance toxique au niveau des ménages a été lancée depuis le début de la saison hivernale». L'invité de la Chaîne 2 a également indiqué que «suite au récent changement climatique, nous appelons les citoyens à respecter les mesures de prévention». À ce propos, la Protection civile appelle les citoyens à ne pas utiliser les appareils de chauffage sans s'être assurés de leur validité et sans les avoir soumis à l'entretien et au contrôle périodiques, notamment dans les régions rurales. Les ménages sont également appelés à aérer régulière-

ment le logement, notamment en saison hivernale, à raison d'au moins 10 minutes par jour, s'assurer de l'entrée de l'air par les bouches d'aération à l'intérieur du logement, surveiller la couleur de la flamme du chauffage qui doit être bleue et procéder au ramonage des cheminées deux fois par an. La Direction a également appelé à vérifier et à entretenir les appareils de chauffage et les chauffe-eaux tous les ans et à fermer l'arrivée de gaz après chaque utilisation. La Protection civile a appelé les citoyens à faire preuve de vigilance et de prudence, tout en mettant à leur disposition le numéro d'urgence (14) et le numéro vert (1021) pour toutes interventions ou informations pour la prise en charge rapide et efficace et répondre aux différentes sollicitations. Par ailleurs, concernant les interventions des

services de la Protection civile suite à la chute de pluie et de neige au niveau de plusieurs wilayas, M. Bernaoui a indiqué que «nos services ont enregistré plus de 3 300 interventions par jour, notamment dans les régions de l'Est, que ce soit au niveau des habitations des citoyens ou les équipements publics qui ont été inondés suite aux fortes pluies enregistrées». L'intervenant a également indiqué que les services de la Protection civile sont en train de développer et de moderniser leurs services grâce à l'utilisation opérationnelle des technologies numériques afin de fournir aux citoyens des informations précises sur les dangers majeurs, qu'ils soient liés aux incendies ou aux inondations, réduisant et évitant ainsi de nouvelles pertes.

T. K.

A quelques jours du ramadhan

## Les prix des légumes secs et riz revus à la baisse

**L**e ramadhan approche à grandes enjambées. Cette perspective est source de fortes préoccupations pour les ménages de petite bourse. En effet, certains s'affolent déjà : «Comment peut-on assumer les dépenses durant ce mois ?», se demandent-ils. D'autres tremblent de peur que le marché flambe, comme ce fut toujours le cas en pareille occasion. A quelques jours de ce mois sacré, l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAI) a annoncé, dans un communiqué, la baisse des prix des légumineuses, et ce, après l'annulation de la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) par les autorités publiques dans le but de préserver le pouvoir d'achat du citoyen.

«L'OAI informe tous les opérateurs et consommateurs que les prix de commercialisation des légumineuses connaîtront une baisse à partir du 3 mars 2024, en application des mesures prises par les autorités

publiques dans le but de préserver le pouvoir d'achat du citoyen, consistant en l'annulation de la TVA, estimée à 9 %». En application de ces mesures, de nouveaux prix seront appliqués à la vente des légumineuses, le prix du kilogramme de pois chiches de petit calibre sera cédé aux conditionneurs à 150 DA, aux commerçants de gros à 155 DA et aux détaillants et aux transformateurs de ce produit à 160 DA, alors que le riz sera vendu à 150 DA/kg aux commerçants et 160 DA au consommateur. En ce qui concerne les nouveaux prix des pois chiches de calibre moyen, l'OAI a précisé qu'ils seront commercialisés aux conditionneurs à 250 DA, aux grossistes à 255 DA, aux détaillants et aux consommateurs à 260 DA. Quant au prix des pois chiches de gros calibre, ils seront commercialisés à 350 DA pour les conditionneurs, à 355 DA pour les grossistes, à 360 DA pour les détaillants, et au

même prix pour le consommateur. Les nouveaux prix du riz blanc pour les conditionneurs sont estimés à 125 DA, à 130 DA pour les grossistes, à 135 DA pour les détaillants, à 125 DA pour les transformateurs de pois chiches et de riz et à 135 DA pour le consommateur. S'agissant du prix du riz étuvé, il sera vendu aux conditionneurs à 115 DA, aux grossistes à 120 DA et aux détaillants à 125 DZD, et au même prix pour le consommateur. Par ailleurs, le riz Basmati sera commercialisé aux conditionneurs à 190 DZD, à 195 DA aux grossistes, à 200 DA aux détaillants, et au même prix au consommateur, précise le communiqué de l'Office. Les haricots blancs seront vendus aux conditionneurs à 270 DA, aux grossistes pour 275 DA, aux détaillants pour 280 DA, et au même prix pour le consommateur, tandis que les haricots rouges seront commercialisés à 250 DA aux conditionneurs, à

255 DA aux grossistes et à 260 DA aux détaillants et aux consommateurs. Les prix des différentes variétés de lentilles ont connu une baisse. Le prix de vente des lentilles vertes pour les conditionneurs est de 230 DA, pour les grossistes 235 DA et pour les détaillants et les consommateurs à 240 DA. Les lentilles corail sont vendues aux conditionneurs à 165 DA, aux grossistes à 170 DA et aux détaillants et aux consommateurs à 175 DA. Quant aux lentilles brunes, elles sont vendues aux conditionneurs au prix de 150 DA, aux grossistes à 155 DA et aux détaillants et aux consommateurs au même prix, soit 160 DA. Les prix de vente des pois cassés sont de 140 DA aux conditionneurs, de 145 DA aux grossistes et de 150 DA aux détaillants, pour finalement être vendus aux consommateurs au même prix, selon les données de l'OAI.

Meriem B.

### LA QUESTION DU JOUR

#### Quand le président français fait sensation à moindre frais

Suite de la page Une

**U**ne part au moins des réactions qu'ils ont suscitées pourrait s'expliquer par l'inadéquation qu'il y a entre leur auteur et leur portée. Ce n'est pas au président français de leur demander de se préparer à une véritable guerre avec la Russie au prétexte qu'elle serait en train de prendre le dessus sur l'Ukraine. Nombre de ceux qui étaient présents à la conférence ont ensuite pris soin d'apporter la contradiction à Emmanuel Macron en révélant au grand public que ce n'était pas de cela qu'il avait été question entre eux, qu'en réalité ils ne comprenaient pas quelle mouche l'avait piqué pour faire ce genre de déclaration, qu'eux-mêmes n'avaient aucunement l'intention d'envoyer des troupes en Ukraine, etc., etc. La réalité, c'est que Macron n'a en l'espace rien dit qui puisse être contredit ou démenti. Il n'a pas affirmé que l'Europe et ses alliés allaient envoyer des troupes en Ukraine, mais seulement que lui personnellement était certain qu'ils seraient contraints de prendre une décision de ce genre s'ils voyaient que la guerre tournait bel et bien à l'avantage de la Russie. La conférence de Paris marquait la deuxième année de guerre ; il se trouve aussi qu'elle coïncidait avec la prise d'Avdiivka par les Russes, au bout de plusieurs mois d'une bataille implacable. Depuis, les forces russes sont passées à l'offensive, dans l'axe d'Avdiivka évidemment, mais aussi sur d'autres points du front. Que Moscou se prépare à lancer une offensive d'hiver est une hypothèse que les Occidentaux sont bien obligés de prendre en compte. Si comme le dit désormais publiquement l'un de leurs dirigeants, tout est à envisager mise à part une victoire de la Russie, leur entrée en guerre, c'est-à-dire le passage de la guerre par Ukrainiens interposés à une guerre menée avec ses propres troupes, avec son sang et sa chair, est forcément une possibilité qu'ils ont discutée en long et en large entre eux, et pas qu'à Paris. Emmanuel Macron a fait sensation en disant une évidence, en annonçant la suite logique de ce qu'ils font tout ensemble depuis maintenant deux ans. Les mêmes, a-t-il expliqué, qui au moment où la guerre éclatait se refusaient à envoyer autres choses que des casques et des couvertures envoient maintenant des canons et des chars, et bientôt des avions. C'est que le cours de la guerre amène à faire ce à quoi on renâclait beaucoup quand elle commençait.

M. H.

Tizi Ouzou

# Mise en service prochaine de nouvelles structures de la Protection civile

■ Trois nouvelles structures de la Protection civile seront bientôt mises en service dans la wilaya de Tizi Ouzou, a indiqué, hier, le wali, Djilali Doumi.



Par Hamid Messir

**S'**exprimant devant la presse en marge de la célébration de la Journée mondiale de la Protection civile (PC), Djilali Doumi a expliqué que dans le cadre du renforcement des structures de la PC, il y aura le lancement en réalisation de structures à Zekri et Yakourène, en plus de la réception prochaine des unités de Ouaguenoune, Beni Yenni et Iferhounène. Au total, dix projets de réalisation de nouvelles structures de la Protection civile sont en cours dans la wilaya de Tizi Ouzou. Le wali a également fait part des démarches en cours pour le dégel du projet de la réalisation d'une unité dans la daïra de Mekla qui jusque-là est couverte par un dispositif provisoire et

mobile de la Protection civile. En attendant la mise en service de nouvelles structures, le recours à des interventions par le biais des dispositifs mobiles et provisoires a donné de bons résultats, comme ce fut le cas l'été dernier dans la région de Ait Yahia Moussa pour lutter contre des feux de forêt. Il a même souligné le besoin de renforcement des effectifs dont la demande a été formulée auprès de la Direction générale de la Protection civile. Djilali Doumi a salué l'engagement et le professionnalisme des hommes de la Protection civile, démontrés par le nombre élevé et la rapidité des interventions pour différents sinistres avec moins de décès, comparativement aux années précédentes. Selon le bilan présenté à l'occasion de la visite des différents

stands de l'exposition organisée au niveau du siège de la Direction de la PC, sise à Bouhinoun (Tizi Ouzou), il ressort que durant l'année 2023 les éléments des unités de la Protection civile de la wilaya de Tizi Ouzou ont effectué 30 743 interventions, avec une moyenne journalière de 84 pour le sauvetage et l'évacuation de personnes (18 852), opérations diverses (7 635), les incendies (2 535) et les accidents de la route (1 721), ayant permis de secourir 21 318 avec le décès de 142 victimes. A noter que 104 éléments de la Protection civile ayant bénéficié d'une promotion, des pompiers vainqueurs des différentes compétitions sportives et des retraités du secteur ont été honorés à l'occasion.

H. M.

Justice

## Des efforts sont déployés pour la création d'instances d'arbitrage internationales en Algérie

**L**e directeur des Affaires civiles et du Sceau de l'Etat au ministère de la Justice, Ahmed Ali Salah, a indiqué, samedi à Sétif, que des efforts sont déployés par le ministère de tutelle en vue de créer en Algérie un ou deux tribunaux conformes aux normes internationales.

Dans une déclaration à l'APS en marge d'un séminaire international sur «Le rôle de la défense dans la résolution des conflits via les moyens alternatifs : la médiation, la conciliation et l'arbitrage», organisé à l'initiative de l'Organisation des avocats de la région Sétif en collaboration avec le Syndicat fédéral des avocats allemands au Club des avocats sous le patronage du ministère de la Justice, le même responsable a précisé que «l'Algérie entretient de nombreuses relations avec des entreprises étrangères et les éventuels problèmes et différends qui en découlent sont pour la plupart déposés dans des tribunaux d'arbitrage internationaux, raison pour laquelle le ministère de la Justice œuvre à étudier la possibilité

d'installer un ou deux tribunaux d'arbitrage en Algérie selon les normes et critères internationaux et qui assurent la sécurité que demande l'investisseur étranger en particulier et qui remplacent le recours aux tribunaux internationaux».

Les thèmes de de cette journée d'étude axés sur «La conciliation», «La médiation» et «L'arbitrage», sont des méthodes ancrées dans la société algérienne, a souligné le même responsable, ajoutant que le législateur algérien a consacré ce qui est pratiqué dans la société et donné le cachet officiel à ces méthodes utilisées dans la résolution des contentieux.

Le même responsable a fait état de l'existence de plus de 2 000 médiateurs judiciaires agréés en Algérie, ajoutant que depuis l'installation de tribunaux de commerce spécialisés, «la procédure de réconciliation a commencé à donner davantage ses fruits», précisant qu'«un grand nombre d'affaires délicates et épineuses posées dans différents tribunaux du pays ont été résolues dans la phase

conciliation».

Pour sa part, le président de l'Union nationale de l'Ordre des avocats algériens (UNOA), le bâtonnier Brahim Tairi, a indiqué que cette rencontre s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par l'Algérie pour renforcer son arsenal juridique, notamment en ce qui concerne le recours aux moyens alternatifs pour résoudre les conflits comme la médiation, la conciliation et l'arbitrage, considérés comme des outils importants pour solutionner les conflits.

Il a ajouté que la rencontre a pour objectif notamment de mettre la lumière sur tous les défis auxquels fait face l'avocat dans ce domaine et vise également à permettre aux différents intervenants d'être au diapason de la tendance mondiale dans l'utilisation des moyens alternatifs considérés comme une approche plus efficace et souple dans la gestion des différents conflits.

Les intervenants lors de cette rencontre, à laquelle ont pris part le représen-

tant du ministre de la Justice, garde des Sceaux et le wali, Mustapha Limani, ainsi que plusieurs bâtonniers et leurs représentants, des présidents de cours de justice, des procureurs généraux et avocats d'Allemagne et de la Tunisie et plus de 500 avocats de différentes wilayas du pays, entre autres, ont recommandé la nécessité de simplifier les procédures de la médiation judiciaire.

Les participants à cette rencontre ont débattu plusieurs points relatifs au thème à travers 8 interventions présentées par des spécialistes et experts en la matière d'Algérie, d'Allemagne et de Tunisie, dont notamment «La conciliation dans les crimes financiers», «La médiation en Allemagne et le rôle de l'avocat», «La conciliation dans l'article civil et commercial», «L'arbitrage et le rôle de l'avocat selon le droit allemand», «La médiation pénale» et «La neutralité de l'arbitre en droit tunisien».

Lyes F.

Régine Villemont, présidente de l'association des Amis de la RASD :

## La France doit s'en tenir à une position sur le Sahara occidental «conforme au droit international»

**L**a présidente de l'association des Amis de la RASD, Régine Villemont, a indiqué que la France, membre permanent du Conseil de sécurité, doit s'en tenir à une position sur le Sahara occidental «conforme au droit international» et engager ses forces pour que ce droit soit respecté partout.

Dans un communiqué de presse, M<sup>me</sup> Villemont a souligné, en réaction à la dernière déclaration du ministre des Affaires Etrangères, Stéphane Séjourné,

sur la position française sur le Sahara occidental, lors d'une émission sur «France Inter», que «la France, membre permanent du Conseil de sécurité, doit s'en tenir à une position conforme au droit international et engager ses forces pour que ce droit soit respecté partout», ajoutant que «le Maroc est en effet une puissance devenue coloniale qui depuis près de 50 ans occupe un pays et refuse les règles du droit international et celles de la décolonisation».

Elle a précisé que l'association des Amis de la RASD ne peut que «regretter l'expression publique d'une position en faveur de l'autonomie du Sahara occidental, que notre diplomatie ne semblait plus privilégier dans plusieurs déclarations officielles».

«L'obsession marocaine du Sahara occidental a conduit ses diplomates, responsables politiques, à de bien mauvaises manières. Pressions sur la presse, les hommes politiques, les

militants et leurs avocats avec le système Pegasus, corruption organisée auprès de plusieurs eurodéputés pour faire prendre au Parlement européen des positions en faveur de l'occupation du Sahara occidental», a-t-elle ajouté.

Dans ce cadre, M<sup>me</sup> Villemont a affirmé que la France «a été sensible à ces pressions et a exprimé depuis plusieurs mois des réserves intéressantes face à la volonté marocaine d'imposer à tout prix sa position au Sahara

occidental».

Elle a indiqué que «cette attention au respect du droit international partout dans le monde honore notre pays, alors pourquoi l'abandonner sur une radio publique ?», en référence à la question posée au ministre par le journaliste (très proche du Maroc) de cette radio «France Inter», sur les relations France-Maroc et sur la position française sur le Sahara occidental.

R. A.

Lancement de la plateforme numérique de l'investisseur

# Objectif : améliorer le climat de l'investissement

■ Les participants à une journée d'étude dédiée à l'investissement, organisée samedi à Sétif, ont souligné que le lancement de la plateforme numérique de l'investisseur «s'inscrit en droite ligne des efforts de l'Etat visant à améliorer le climat de l'investissement» et à «accroître la transparence, tant pour les opérations d'investissement que dans l'attribution du foncier industriel».



Par Fatah S.

**A**u cours de cette rencontre intitulée «Perspectives d'investissement dans la wilaya de Sétif dans le cadre de la nouvelle loi sur l'investissement», organisée par l'Assemblée populaire de wilaya (APW) en son siège, M<sup>me</sup> Imane Toumi, cadre à l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPPI), a souligné que les poches foncières proposées à l'investissement, au travers de la plateforme numérique de l'in-

vestisseur, ont atteint le nombre de 307 à l'échelle du pays pour une superficie globale de 1,764 million de mètres carrés. Le nombre de poches foncières aménagées proposées à l'investissement "augmentera progressivement", selon Mme Toumi qui a ajouté que la publicité autour de la disponibilité de terrains «durera 30 mois sur la plateforme numérique et restera consultable par l'investisseur qui pourra s'inscrire et introduire sa demande de foncier qui sera traitée dans les 15 jours qui suivent, sur la base du réseau d'évaluation, de

manière automatisée, sans l'intervention de l'élément humain». Le demandeur sera ensuite «convocqué pour souscrire au cahier des charges avant de bénéficier, selon les termes de la réglementation en vigueur, de la concession d'un terrain», a-t-elle dit.

Selon M<sup>me</sup> Toumi, l'AAPPI est «le seul organisme habilité à octroyer des concessions foncières industrielles, les demandes étant déposées et traitées exclusivement sur la plateforme numérique relative aux investisseurs».

La plateforme assure, en fait,

la dématérialisation de l'ensemble des procédures, et l'accomplissement en ligne de toutes les formalités liées à l'investissement, a-t-elle expliqué. De son côté, Hocine Daï, également cadre à l'AAPPI, a affirmé que la plateforme numérique de l'investisseur, mise en place dans le cadre de la loi n° 22/18 relative à l'investissement, première plateforme appuyée par un texte juridique, s'adresse aux investisseurs et aux opérateurs économiques, et est gérée par l'AAPPI.

M. Daï a présenté, dans ce contexte, une simulation du processus de recherche et d'inscription sur la plateforme numérique de l'investisseur, destinée aux acteurs concernés, investisseurs et opérateurs économiques présents, à qui il a expliqué les modalités d'accès à la plateforme pour y consulter les disponibilités de poches foncières à travers le pays, et pouvoir ainsi obtenir un terrain orienté vers l'investissement, et ce, «de manière fluide et facile». Les autorités de la wilaya de Sétif, des représentants locaux des secteurs de l'Industrie, de

l'Agriculture, de la Santé, des Douanes algériennes, en plus d'investisseurs et de représentants des APW de Sétif, Constantine, Jijel et Batna, ont participé à cette journée d'étude. L'objectif premier de la rencontre, selon le président de l'APW de Sétif, Ahmed Badr El Islam Belgat, est de «mettre en lumière les mécanismes prévus par la nouvelle loi sur l'investissement afin d'améliorer le climat de l'investissement».

F. S.

## Sonatrach / Compagnie pétrolière bolivienne «YPFB» Signature d'un mémorandum d'entente

Le Groupe «Sonatrach» et la Compagnie pétrolière bolivienne «YPFB» ont signé, samedi à Alger, un mémorandum d'entente visant le renforcement de la coopération dans les domaines de l'énergie, l'exploration des opportunités d'investissement et de partenariat, ainsi que l'échange d'expériences, a indiqué un communiqué du Groupe. La cérémonie de signature s'est déroulée en marge du 7<sup>e</sup> Sommet du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF) tenu samedi au Centre international des conférences Abdelatif-Rahal, en présence des ministres de l'Energie des deux pays. Ce mémorandum s'inscrit «dans le cadre des efforts de l'Algérie pour la mise en œuvre des recommandations du Forum visant à renforcer la coopération entre les pays producteurs de gaz naturel», conclut le communiqué.

N. T.

Economie de la connaissance

## Entretiens algéro-iraniens sur le renforcement de la coopération

**L**e ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid, a reçu, samedi à Alger, le vice-président de la République islamique d'Iran pour les affaires scientifiques, technologiques et l'économie de la connaissance, Rouhollah Dehghani Firouz Abadi, et la délégation l'accompagnant, avec lesquels il a examiné les voies et moyens de renforcement de la coopération entre les deux pays dans le domaine de l'économie, de la connaissance et de l'innovation. Au terme de la rencontre qui s'est déroulée au siège du ministère, M. Oualid a indiqué que l'objectif de la réunion était de renforcer la coopération bilatérale entre les deux pays, notamment dans le domaine de l'innovation et des start-up, relevant qu'il s'agissait de la deuxième rencontre du genre après celle qui les a réunis à La Havane (Cuba), en septembre dernier, en marge des travaux du sommet du Groupe des 77 + la Chine. Les entretiens ont porté sur les voies de coopération et de transfert de technologies dans plusieurs

secteurs d'importance pour les deux pays, à l'instar de la biotechnologie et du domaine industriel. Il existe de nombreux domaines d'échange d'expériences entre les deux pays, a précisé le ministre, faisant état de la signature prochaine d'un accord bilatéral couvrant plusieurs domaines, dont l'économie de la connaissance et les technologies. De son côté, M.

Rouhollah Dehghani a affirmé que cette rencontre s'inscrivait dans le prolongement de la première rencontre qui l'a réuni avec M. Oualid à La Havane, au cours de laquelle ils ont évoqué la relance de la coopération entre les start-up et l'exploitation du partenariat entre les deux pays dans le domaine du développement et de la promotion de l'économie de la connaissance

et des start-up. La visite constituera une occasion pour la délégation iranienne de visiter l'accélérateur de start-up «Algeria Venture», où des présentations seront données sur l'expérience algérienne dans ce domaine de promotion de l'écosystème de l'économie de la connaissance et des start-up, selon les responsables du ministère.

Salima K.

Afrique

## La BAD revendique 10 milliards de dollars d'investissements en 2023

**L**es investissements du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) en Afrique s'élèvent à 10 milliards de dollars en 2023, a indiqué à Abidjan, Akinwumi Ayodeji Adesina, président du Groupe BAD, lors d'une rencontre avec des ambassadeurs des pays membres accrédités en Côte d'Ivoire.

«L'année dernière (2023 ndr) les conseils d'administration ont approuvé 159 opérations, d'une valeur de 10 milliards de dollars pour les pays, soit le deuxième niveau de financement le plus élevé de l'histoire de la Banque»,

a-t-il déclaré. Les principaux secteurs bénéficiaires sont, entre autres, les infrastructures, l'agriculture, l'électricité et la lutte contre les changements climatiques. Selon la même source, de 2015 à 2023, «le Groupe de la Banque africaine de développement a fourni un financement de plus de 44 milliards de dollars pour soutenir les infrastructures».

En termes de perspectives, le président de la BAD a annoncé que son institution «fournira 3 milliards de dollars pour financer les infrastructures de santé au cours des dix prochaines années».

Elle mobilise avec le Centre mondial pour l'adaptation 25 milliards de dollars pour mettre en œuvre le Programme africain d'accélération de l'adaptation (AAA-P), plus grand programme d'adaptation climatique au monde. De même, elle soutiendra à hauteur de 500 millions de dollars, le développement du corridor de Lobito qui reliera l'Angola, la Zambie et la République démocratique du Congo, en partenariat étroit avec la «United States Development Finance Corporation» et «l'Africa Finance Corporation».

Au niveau sécurité, Akinwumi

Ayodeji Adesina a annoncé que la Banque africaine de développement travaille sur un nouvel instrument : les obligations d'investissement indexées sur la sécurité.

«Ils serviront à aborder l'intersection entre la paix, la sécurité et le développement, à travers la reconstruction des infrastructures endommagées dans les zones d'insécurité, la reconstruction des infrastructures sociales et le renforcement des capacités institutionnelles pour gérer les facteurs d'insécurité», a-t-il martelé.

R. E.

Blida / Le roman de Nadjib Stambouli présenté chez «Crescendo»

# «Juste une gifle» au secours des âmes sensibles

■ Beaucoup de femmes ce samedi au Crescendo School, où l'auteur Nadjib Stambouli débattait de la genèse de son dernier roman «Juste une gifle», paru aux éditions Koukou.



Par Abdelkrim Mekfouldji

Un public pratiquement avide de comprendre comment le sexe dit faible se retrouve sans moyens devant la violence de

l'homme. Douni, le personnage masculin, enseignant à l'université, frappe sans raison sa femme, Dila, une enseignante à laquelle il était marié depuis moins d'un mois. Un voile est levé sur l'atmo-

sphère au sein d'un couple représentatif de la société algérienne d'aujourd'hui. Lutte intérieure de Dila qui ne sait plus comment réagir, surtout que son mari semble se rattraper par une sortie, des sorties même à travers le pays, lui faisant oublier quelque peu une gifle qui demeurera néanmoins comme «une estafilade non pas sur la joue mais dans le cœur». La récitative montrera le caractère violent d'un homme, un égo mal contenu. Le lecteur aura à cœur d'aller au bout de «l'aventure», une aventure semée de coups et d'amour, de gestes contradictoires qui vont déstabiliser jusqu'aux racines d'un couple. Les réactions de Dila iront de la simple acceptation jusqu'au duel, à la loi du Talion. Le mariage en Algérie se limite-t-il au pugilat ? La dualité hommes vs femmes dans ce pays se présente-t-elle comme une confrontation entre deux modes de vie, un tiraillement entre l'image d'un homme fort et d'une femme faible ou d'un duo où le dialogue pourrait régler les problèmes ? Habiter seul ne veut sans doute rien dire dans ce pays, dans d'autres contrées également défend l'auteur dans le débat, conforté par un émigré présent et qui affirmera que «la violence dans le couple existe pareille-

ment au Canada et ailleurs dans le monde». N'empêche que l'auteur donne à voir (à lire) un diagnostic laissant apparaître une société écartelée entre archaïsme et tentatives de modernité. La question demeure de savoir comment préserver l'intégrité et l'honneur d'une femme par l'arsenal juridique si la famille en est incapable. Les divorces sont légion et le véritable perdant demeure l'enfant, quand il est présent. L'auteur saura éviter le drame dans ce couple aux apparences de modernisme dans ses sorties à l'intérieur du pays, un tourisme intérieur qui redonne du baume au cœur de Dila et du lecteur/lectrice avant de replonger dans la tempête d'une vie conjugale aux imprévus plus qu'insupportables pour la femme. L'auteur, qui est à son cinquième roman, fait une intrusion heureuse dans le personnage féminin de l'intérieur. La lutte ou le combat – vu de l'angle féminin est l'aboutissement a réussi, faisant réagir certaines femmes parmi le public présent à Blida en cette veille du 8 mars et du mois de ramadhan. Une tentative réussie qui en appellera d'autres sûrement à l'avenir, l'auteur ayant annoncé deux esquisses de romans pour les prochains mois puisqu'il a été établi que Nadjib Stambouli

donne à lire en moyenne un roman tous les dix-huit mois. Rendez-vous donc au début de l'année 2025 ? Vivement oui. A. M.

## Concours national universitaire du film mobile à Mila «Trois jours à Ghaza» sacré meilleure œuvre

Le film «Trois jours à Ghaza», réalisé par un groupe d'étudiants de l'Université Abderrahmane-Ibn Kheldoun de Tiaret, a été sacré meilleure œuvre de la 2<sup>e</sup> édition du Concours national universitaire Film mobile à Mila, organisée du 29 février au 2 mars par la Direction locale des œuvres universitaires sous le slogan «Créativités estudiantines par des objectifs modernes». Le film aborde la guerre génocidaire et les massacres perpétrés dans la bande de Ghaza par l'entité sioniste, a indiqué à la presse Azzedine Fouad Mekki, représentant de l'équipe réalisatrice. Le second prix a été décerné à «Et eux» de l'Université Larbi-Ben-M'hidi d'Oran et le troisième à l'Université Oran-2 pour le film «Libre sur le seuil». Le prix du jury a été attribué en ex æquo à «Innocent» et «Les pages perdues», réalisés par des étudiants de l'Ecole nationale supérieure des technologies avancées d'Alger. Trois autres prix d'encouragement ont été décernés à «Where is the world» (Université de Skikda), «Le labyrinthe» (Université Ferhat-Abbas de Sétif) et «La mosquée» de la Direction des œuvres universitaires de Mila. Les œuvres concurrentes se sont toutes distinguées par leur qualité et la grande maîtrise de l'audiovisuel, a assuré le président du jury, Tayeb Bouchetah. Il a invité dans son allocation de clôture les universités à accorder à ces jeunes davantage d'intérêt et à mettre à leur disposition l'encadrement et les moyens pour les aider à développer leurs talents et compétences. Cette édition du Concours national universitaire Film mobile a mis en lice 20 films représentant les universités et directions des œuvres universitaires de 13 wilayas, dont Oran, El Oued, Alger, Tiaret, Skikda et Mila. Pour Nedjm-Eddine Delloum, directeur local des œuvres universitaires, la manifestation s'est déroulée dans de «bonnes conditions» et a constitué une opportunité de rencontres entre des étudiants de différentes universités pour échanger leurs expériences et connaissances dans ce domaine de l'audiovisuel.

Livres/Traduction

## Parution en ourdou de «Lorsque la vie te désire» de Fadila Malhag

«Lorsque la vie te désire», un roman en langue arabe de l'écrivaine algérienne Fadila Malhag a été traduit en ourdou, langue officielle du Pakistan, où il a été publié, rapporte la presse pakistanaise. Edité en langue arabe en 2021, en Egypte, et traduit vers le français et l'espagnol, «Lorsque la vie te désire» est la première œuvre littéraire algérienne traduite en ourdou. Edité chez «Karachi Editor's Club» par

l'universitaire Loubna Farah, cheffe du département de traduction à l'université des langues nationales modernes d'Islamabad, cette traduction est considérée par la presse pakistanaise comme une «étape dans le dialogue culturel entre l'Algérie et le Pakistan».

L'éditeur avait également publié dernièrement la traduction anglaise d'un groupe de jeunes rêveurs qui décident de faire voile à la recherche des clés du bonheur et de la réussite. Auteure de plusieurs ouvrages littéraires et acadé-

traduits dans cette langue parlée au Pakistan.

«Lorsque la vie te désire» aborde le sujet de l'émigration clandestine avec une approche soustraite à l'image «stéréotypée» de cette aventure «dangereuse» à travers l'expérience mystérieuse d'un groupe de jeunes rêveurs qui décident de faire voile à la recherche des clés du bonheur et de la réussite. Auteure de plusieurs ouvrages littéraires et acadé-

miques, publiés en Algérie et à l'étranger, notamment au Liban, en Egypte et en France, Fadila Malhag a touché à plusieurs genres littéraires narratifs, notamment le roman et la nouvelle.

Titulaire d'un doctorat en droit et de plusieurs diplômes universitaires en Algérie et à l'étranger, elle a également édité des essais sur les droits de l'homme en temps de conflits armés.

Racim C.

Ateliers de théâtre

## Une «véritable pépinière pour la découverte de talents»

Le théâtre-atelier abrité par les maisons de la culture constitue «une véritable pépinière pour la découverte de jeunes talents et leur formation», a assuré, samedi à Djelfa, le directeur central au ministère de la Culture et des Arts, Smail Inzaren.

«Les maisons de la culture ont une mission culturelle éducative et artistique et jouent un rôle majeur dans la promotion de l'activité théâtrale, à travers les ateliers fréquentés par les jeunes artistes en herbe», a indiqué M. Inzaren dans une allocution à l'ouverture d'un atelier-théâtre, au théâtre régional Ahmed-

Benbouzi.

Cette manifestation regroupant 15 cadres des maisons de la culture de plusieurs wilayas du pays, s'inscrit «dans le cadre de l'intérêt considérable conféré par le ministère de la Culture et des Arts à la formation», a-t-il ajouté.

Quant à Mohamed Yahiaoui, directeur du Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi, il a souligné la «complémentarité de la relation entre le théâtre et les maisons de la culture, considérant que ces dernières abritent des ateliers-théâtre, des coopératives et des activités associatives, et constituent de ce fait un espace pour la découverte et

l'émergence des talents».

Cette manifestation de cinq jours, organisée par le théâtre régional «Ahmed-Benbouzi», avec le soutien du Fonds national pour le développement de l'art, de la technique et de l'industrie cinématographiques et de la promotion des arts et des lettres, a été inaugurée par la tenue d'une exposition de photographies des créations et réalisations des ateliers des maisons de la culture et des arts.

S'ensuivait l'organisation d'une cérémonie en l'honneur de l'artiste «Amou Yazidi», connu pour ses concerts gratuits au profit des enfants, et qui s'est engagé à

l'occasion à animer un concert au profit des enfants de Djelfa. De nombreux autres artistes ont été aussi honorés à l'occasion.

A cela s'ajoute l'animation à distance d'une communication intitulée «Mécanismes de préparation d'un atelier théâtral dans les maisons de la culture» par le critique de théâtre et universitaire Mohamed Bokras.

Selon le directeur du théâtre, Abdelnacer Khellaf, cet événement s'inscrit dans le cadre de «la mise en œuvre des engagements de la ministre de la Culture et des Arts, M<sup>me</sup> Soraya Mouloudji, envers la wilaya».

M. K.

F. H.



Les violences explosent au Burkina

# 170 morts en un seul jour dans trois attaques de villages

■ *Quelque 170 personnes ont été «exécutées lors d'attaques meurtrières massives» de trois villages au cours d'une seule journée la semaine dernière dans le nord du Burkina Faso dirigé par des militaires, en proie aux violences jihadistes qui explosent.*

Par Rosa C.

Ce même jour, le 25 février, des massacres distincts avaient été commis dans une mosquée et une église dans ce pays sahélien.

Dans un communiqué publié hier, le procureur de Ouahigouya (Nord), Aly Benjamin Coulibaly, écrit avoir été informé le 25 février d'attaques meurtrières massives (qui) auraient été commises dans les villages de Komsilga, Nodin et Soroe, dans la province du Yatenga de la région du Nord.

«Les mêmes sources indiquaient que le bilan provisoire d'ensemble s'établissait à environ 170 personnes exécutées, outre les personnes blessées et les divers autres dégâts matériels connexes», ajoute le procureur, sans préciser qui sont les auteurs des attaques.

Il indique qu'au regard de la gravité et de la circonstance de toutes ces dénonciations et informations, mon parquet instruisait ses services de police judiciaire d'ouvrir une enquête aux fins d'éclaircir les faits.

Le procureur a lancé «un appel à toutes les personnes qui

disposeraient d'éléments ou d'informations sur ces faits à les communiquer au parquet et/ou à la police».

Par ailleurs, a-t-il souligné, une équipe d'enquêteurs s'est rendue le 29 février dans les différents villages concernés aux fins de «procéder à toutes les constatations et de recueillir tous les éléments de preuve».

Selon des habitants joints par l'AFP, des rescapés ont affirmé que des dizaines de femmes et d'enfants en âge figurent parmi les victimes.

Ces attaques de trois villages du nord sont distinctes de celles intervenues le même jour contre une mosquée à Natiaboani (est) et une église à Essakane-village (nord), qui avaient fait «des dizaines de morts», selon des sources sécuritaire et locales à l'AFP.

Aucun bilan officiel n'a été communiqué sur ces attaques.

Plusieurs autres attaques ont également eu lieu le 25 février, notamment contre le détachement militaire de Tankoulou (est), contre le 16<sup>e</sup> Bataillon d'intervention rapide (Bir) près de Kongoussi (nord) et le bataillon mixte dans la zone de Ouahigouya (nord).

La riposte de l'armée et de ses suppléants civils, les Volontaires pour la défense de la patrie (VDP), a permis de «neutraliser plusieurs centaines de terroristes», selon des sources sécuritaires. En début de semaine, le ministre de la Sécurité,



Mahamadou Sana, avait reconnu à la télévision nationale que «durant (ce) week-end écoulé, nous avons enregistré plusieurs attaques coordonnées et simultanées sur le territoire national».

«Ce changement de posture tactique de l'ennemi est dû au fait que des bases terroristes détruites, ainsi que des camps d'entraînement et des actions ont été menées pour assécher les sources de financement de l'ennemi, ainsi que le contrôle des couloirs de ravitaillement», avait-il affirmé.

Le Burkina Faso, dirigé par

des militaires qui ont pris le pouvoir par la force en 2022, est confronté depuis 2015 à des violences jihadistes attribuées à des mouvements armés affiliés à Al-Qaïda et au groupe État islamique, ainsi qu'aux représailles attribuées aux forces armées et leurs suppléants, qui ont fait près de 20 000 morts et plus de deux millions de déplacés.

Selon Actled, organisation qui répertorie les victimes des conflits dans le monde, 439 personnes ont été tuées dans ces violences au cours du seul mois de janvier.



## Commentaire

Environnement

Par Fouzia Mahmoudi

Cela fait déjà presque cinq mois que les rebelles houthis du Yémen sabotent des dizaines de navires passant sur les routes maritimes près de leurs côtes pour protester contre l'offensive israélienne à Gaza. Or, la dernière cible navale des combattants yéménites était chargée d'intrants à base de sulfate d'ammonium, suscitant des craintes quant aux conséquences sur le climat. En effet, le cargo chargé d'engrais qui a coulé dans le golfe d'Aden, après avoir été endommagé par des missiles des houthis, présente un risque pour l'environnement, averti cette semaine l'armée américaine. Les Houthis ont revendiqué l'attaque du 19 février contre le Rubyman, un navire marchand battant pavillon du Belize et exploité par une entreprise libanaise, qui transportait des engrais combustibles. Le gouvernement du Yémen a déclaré samedi que le navire avait coulé. Le Commandement central des États-Unis (CENTCOM) a confirmé samedi en fin de journée que le navire avait «coulé en mer Rouge après avoir été frappé par un missile balistique antinavire le mois dernier». «Les quelque 21 000 tonnes d'engrais à base de sulfate de phosphate d'ammonium que transportait le navire présentent un risque environnemental en mer Rouge», a déclaré le CENTCOM dans un communiqué. «En coulant, le navire présente également un risque d'impact sous la surface pour les autres navires qui empruntent les routes de navigation très fréquentées de la voie navigable», a-t-il ajouté. Selon le Fonds monétaire international, le transport de conteneurs par la mer Rouge a chuté de près d'un tiers cette année en raison de la poursuite des attaques des rebelles houthis du Yémen. Le Rubyman avait quitté les Émirats arabes unis et se dirigeait vers le port bulgare de Varna. Son équipage avait abandonné le navire et pu être évacué en lieu sûr après avoir été touché par deux missiles. Plusieurs autres organisations ont aussi exprimé leur inquiétude quant à la menace environnementale que représente le pétrolier. Des images satellites montrent que du fioul s'échappe du navire. Selon le site TankerTrackers, le naufrage «provoquerait une catastrophe environnementale dans les eaux territoriales (yéménites) et en mer Rouge». Selon l'agence de sécurité maritime UKMTO, dirigée par la marine britannique, le navire attaqué se trouvait à 35 milles nautiques (65 kilomètres) du port yéménite de Mokha (sud-ouest). Face aux attaques répétées des rebelles, les États-Unis, principal allié d'Israël, ont mis en place en décembre une force multinationale, afin de «protéger» le trafic maritime dans ces eaux stratégiques. Ils ont lancé depuis janvier, parfois avec l'aide du Royaume-Uni, de nombreuses frappes contre des cibles des Houthis au Yémen, pays confronté à une guerre opposant depuis 2014 le pouvoir aux rebelles soutenus par l'Iran. Reste à voir si les Américains décideront d'augmenter leurs frappes pour dissuader plus sérieusement les rebelles qui continuent à menacer les bâtiments navals mais aussi l'économie des armateurs de ses navires qui ont peu d'alternatives pour acheminer leurs cargaisons et sont obligés d'emprunter les routes du golfe d'Aden. Les frappes américaines et britanniques qui ont visé les rebelles ces derniers mois, se sont ainsi avérées inefficaces pour le moment, faisant craindre à une escalade militaire qui n'est pas dans l'intérêt des Yéménites qui déjà subissent les effets d'une guerre civile depuis 2014 et pourraient voir leur pays durement visé par une coalition menée par les Américains, soucieux de préserver leurs intérêts dans la région.

F. M.

Corse

## Heurts entre indépendantistes et forces de l'ordre

Des affrontements ont éclaté en Corse, samedi après-midi, entre une dizaine de personnes encagoulées et les forces de l'ordre, en marge d'une manifestation à Bastia à l'appel de mouvements indépendantistes, deux ans après l'agression mortelle du militant indépendantiste Yvan Colonna dans sa cellule.

La manifestation a réuni 650 personnes, selon la préfecture de Haute-Corse.

Des jeunes hommes, vêtus de tenue de peintre en bâtiment ou encagoulés, ont lancé plusieurs cocktails Molotov sur les forces de l'ordre, positionnées en nombre à proximité de la préfecture de Haute-Corse, dans le centre-ville de Bastia.

Les forces de l'ordre ont répliqué avec des grenades lacrymogènes, au cours d'incidents qui ont duré environ deux heures dans deux rues adjacentes à la préfecture.

L'un des manifestants a été

pris en charge par les pompiers et transporté au centre hospitalier de Bastia, pour des brûlures au second degré, selon le service d'incendie et de secours de la Haute-Corse.

La manifestation, partie du palais de justice, a été organisée à l'appel du collectif Patrioti et de l'Associu Sulidarità, qui milite pour les «prisonniers politiques corses», ou encore du parti indépendantiste Nazione, qui compte une élue à l'assemblée de Corse.

«Basta à a ripressione» (NDLR : stop à la répression) et «Per i diritti di u populu corsu» (NDLR : pour les droits du peuple Corse) étaient les deux mots d'ordre de la manifestation.

Ce rassemblement est intervenu au deuxième anniversaire de l'agression d'Yvan Colonna au sein du centre de détention d'Arles (Bouches-du-Rhône), où il purgeait une peine pour son rôle dans l'assassinat du préfet Claude Erignac en 1998 à

Ajaccio. Le militant indépendantiste était décédé 20 jours plus tard, un événement qui avait provoqué des violences en Corse.

Lors d'une prise de parole devant la préfecture, Jean-Philippe Antolini, porte-parole du mouvement Nazione, a demandé «la fin des arrestations arbitraires stigmatisant les militants indépendantistes», mais aussi «la reconnaissance du peuple corse sur sa terre : "Sur cette terre, il n'y a qu'un seul peuple, c'est le peuple corse"».

Le discours a également dénoncé «l'État français assassin, responsable de la mort d'Yvan Colonna».

Une banderole brandie par plusieurs jeunes manifestants a également visé les élus corses qui participent au processus de Beauvau, le ministère de l'Intérieur, sur une éventuelle autonomie pour l'île : «Nous avons mangé des lacrymos, pour vous voir vous gaver à Beauvau».



## Il tient une conférence de presse aujourd'hui L'ère Petkovic a commencé

■ L'ère du nouveau sélectionneur de l'EN algérienne de football, Vladimir Petkovic, a commencé aujourd'hui, avec la première conférence qu'il tiendra au centre de presse du stade Nelson-Mandela de Baraki, lors de laquelle il exposera tous les détails de l'accord avec la FAF.

Par Mahfoud M.

Le nouveau driver des Verts parlera surtout des objectifs sur lesquels il s'est entendu avec les responsables de la balle ronde nationale. Le président de la fédération, Walid Sadi, avait révélé à ce sujet que Petkovic devra qualifier l'EN à la phase finale de la CAN 2026 du Maroc et ensuite de décrocher le billet des huitièmes de finale au moins, en plus de la nécessité de se qualifier aux Mondiaux 2026 qui auront lieu au Mexique, Canada et USA. Il faut savoir que la sélection nationale a disputé, pour le moment, deux journées

des éliminatoires du Mondial, et a réussi à décrocher six points jusqu'à maintenant. Pour ce qui est de la composante de son staff technique, on croit savoir que le Bosnien ramènera avec lui un adjoint et un préparateur physique, alors que concernant de l'adjoint algérien rien n'est décidé pour le moment. Petkovic aurait demandé à faire passer un entretien d'embauche au technicien algérien Nabil Neghiz, qui avait été proposé par Sadi. Cela paraît quelque peu indécent pour cet entraîneur qui a déjà travaillé en sélection avec le sélectionneur français Christian Gourcuff et coaché des clubs prestigieux en Algérie, notam-

ment le MC Alger, avant de travailler en Tunisie et au Maroc. Le poste d'entraîneur des gardiens de but pourrait être pris par Merouane Messai qui a déjà fait partie du staff de Belmadi et travaillé avec les sélections jeunes, notamment avec Lacet en EN U20. Pour revenir à Petkovic, il devra aussi se prononcer sur sa manière de préparer le prochain tournoi international qui se tiendra ce mois-ci à Alger sous l'égide de la FIFA, sachant que des sources affirment déjà qu'il fera appel à des joueurs qui ont déjà fait partie de la sélection par le passé et écartés ensuite par Belmadi.

M. M.



Petkovic parlera de ses objectifs

Ligue 1 Mobilis (19<sup>e</sup> journée)

### L'Entente inflige au MCA sa deuxième défaite de la saison

L'Entente de Sétif a infligé au MC Alger sa deuxième défaite de la saison, en le dominant (1-0) dans le choc de la 19<sup>e</sup> journée de Ligue 1 Mobilis, disputé samedi soir au stade du 8-Mai-1945.

Un succès assuré dès la 18<sup>e</sup> minute de jeu, grâce à Tahar Benkhelifa qui a réussi à tromper la vigilance de la défense mouloudéenne et de son gardien Litim.

Une bonne opération pour l'«Aigle noir», qui se rapproche du podium, après avoir porté son capital à 30 points, alors que malgré la défaite, le MCA reste

solide leader avec 40 unités. De son côté, le Paradou AC a laissé filer une excellente opportunité de se relancer dans la course aux premiers rôles, après s'être contenté d'un nul vierge à domicile contre l'US Biskra.

Une maigre récolte qui maintient les «Pacistes» à la deuxième place du classement général, ex aequo avec le CS Constantine et le CR Belouizdad, qui comptent également 31 points.

Les Sanafir sont allés ramener un bon nul (2-2) de leur déplacement chez la JS Saoura, grâce notamment aux réalisations de Dib (9') et Belhocini

(67'), alors que le CRB n'a pas joué ce week-end en raison de sa participation à la Ligue des champions africaine. L'autre bonne affaire de la journée a probablement été la victoire de l'ASO Chlef face au MC El Bayadh (2-1).

Les Chélifiens avaient commencé par mener confortablement (2-0), grâce à Agbagnou (31') et Bourdim sur pénalty à la 48', avant de se relâcher en toute fin de match, permettant aux visiteurs de sauver l'honneur sur une réalisation de Serrao (90'+8). Mais cette victoire conserve tout de même

son pesant d'or, car elle permet à l'ASO de se hisser à la 12<sup>e</sup> place du classement général avec 23 points, au moment où le MCEB reste scotché au 9<sup>e</sup> rang avec 25 unités au compteur. Autre chaud duel inscrit au programme de cette 19<sup>e</sup> journée, le choc des mal-classés, US Soufès Ben Aknoun, qui finalement n'est pas allé à son terme, après que l'arbitre directeur a décidé de mettre précocement fin aux débats. C'est désormais la Commission de discipline qui devrait prendre le relais pour trancher dans cette affaire.

En attendant, l'autre mal-

classé, le MC Oran, avait plus ou moins bien négocié son déplacement chez le NC Magra, auquel il a imposé le partage des points vendredi (1-1), quittant par la même occasion la zone de relégation (14/13 pts).

### Boxe / 1<sup>er</sup> Tournoi mondial de qualification aux JO-2024 L'EN avec cinq boxeurs en Italie

La sélection algérienne de boxe prendra part au premier Tournoi mondial de qualification aux Jeux olympiques Paris 2024, «Busto Arsizio», prévu du 3 au 11 mars à Varèse (Italie), avec un effectif composé de cinq boxeurs (3 messieurs et 2 dames), a indiqué la Fédération nationale de la discipline (FAB) samedi. Il s'agit de Hichem Maouche (57 kg), Youcef Islam Yaiche (71 kg), Mohamed Hourmi (80 kg) chez les hommes, et Fatma Zahra Abdelkader-Hadjalla (54 kg) et Chahira Selmouni (57 kg) chez les dames. Outre l'Algérie, les organisateurs ont annoncé la présence, entre autres, de l'Irak, la Tunisie, le Qatar, la Jordanie, la Palestine, Bahreïn et les Emirats arabes unis. Au total, 633 athlètes (400 messieurs et 233 dames), représentant 115 pays, participeront à cet événement qui propose pas moins de 49 billets pour les Olympiades parisiennes : 28 chez les messieurs et 21 chez les dames. Les pugilistes qui n'auront pas la chance de se qualifier à Varèse bénéficieront d'une ultime opportunité d'aller à Paris à travers le deuxième Tournoi Mondial, prévu au mois de mai prochain à Bangkok, et qui mettra en jeu une cinquantaine de billets supplémentaires, entre messieurs et dames.

Ligue des champions (6<sup>e</sup> et dernière journée)

### Benchikha conduit le Simba SC en quarts de finale

La formation tanzanienne de Simba SC, sous la conduite de l'entraîneur algérien Abdelhak Benchikha, a composé son billet pour les quarts de finale de la Ligue des champions de football, en atomisant la formation botswanaise de Jwaneng Galaxy (6-0), samedi soir au stade national de Dar Es Salam, pour le compte de la sixième et dernière journée de la

compétition.

A la faveur de ce large succès, Simba SC termine à la deuxième place du groupe B avec neuf points, à deux longueurs du leader l'ASEC Mimosas de Côte d'Ivoire, également qualifiée.

Le technicien algérien (60 ans) s'est engagé avec la formation tanzanienne en novembre 2023 avec l'objectif de faire

mieux que le quart de finale de la Ligue des champions atteint la saison dernière. Benchikha avait succédé au Brésilien Roberto Oliveira, limogé par la direction du Simba SC suite à l'élimination de Simba SC en quarts de finale de l'African Football League (AFL) par les Egyptiens d'Al-Ahly SC (aller : 2-2, retour : 1-1).

Pour rappel, l'ancien sélec-

tionneur national a démissionné de la barre technique de l'USM Alger après avoir remporté avec les «Rouge et Noir» en juin dernier la Coupe de la Confédération de la CAF aux dépens des Tanzaniens des Young Africans (aller : 2-1, retour : 0-1), suivie trois mois plus tard par la Supercoupe d'Afrique face à Al-Ahly SC au stade d'Al-Taïf, en Arabie saoudite (1-0).

Ligue 2 amateur (Gr. Centre-Ouest - 18<sup>e</sup> j)

### L'ES Mostaganem prend provisoirement les commandes

L'ES Mostaganem a provisoirement pris le fauteuil de leader du groupe Centre-Ouest de la Ligue 2 amateur de football, en remportant le derby face à son rival de toujours le WAM (1-0), samedi pour le compte de la 18<sup>e</sup> journée, alors que le SC Mecheria a créé la surprise en dominant le GC Mascara (2-1) et s'éloigne ainsi de la zone de relégation.

Les joueurs de l'Espérance qui décrochent à cette occasion un sixième succès de rang, s'emparent provisoirement de la tête du classement avec 41 points, en attendant le déroule-

ment du match opposant le RC Kouba (2', 38 points) à l'ASM Oran (8', 21 pts), décalé à aujourd'hui.

Derrière le duo de tête, tous les poursuivants ont concédé des défaites, à commencer par le GC Mascara (3', 33 pts) surpris par le SC Mecheria (1-2), qui réalise une bonne opération en se hissant au 12<sup>e</sup> rang avec 18 points. De son côté, le CR Bâtoucent (4', 32 pts) a été battu (2-0) par SKAF Khemis Miliana qui remonte à la cinquième place avec 28 points, au détriment de l'ESM Koléa (6', 27 pts) une nouvelle fois battue

(1-4) par la JSM Tيارت (8', 22 pts). Cette troisième journée de la phase retour a également été marquée par des duels du bas de classement, dont celui opposant le RC Arbaâ (13', 17 pts) au MCB Oued Sly (8', 22 pts), soldé par un score de parité (1-1).

Dans le groupe Centre-Est, dont les rencontres se sont disputées vendredi, l'Olympique Akbou, leader incontesté, a engrangé trois nouveaux points dans sa course pour l'accession, en dominant assez facilement l'Olympique Magrane (3-0), alors que les voisins l'AS Khroub et le MO Constantine se sont neutrali-

sés (0-0). Le club d'Akbou réserve par la même occasion ses quatre longueurs d'avance sur le dauphin, MSP Batna, qui est allé s'imposer (4-1) chez l'AS Ain M'ilia, tout en ayant un match en retard qu'il disputera le mardi 5 mars courant, face au CA Batna, pour la mise à jour de la 16<sup>e</sup> journée. De leur côté, et malgré un match intense sur tous les plans, en raison de la grande rivalité sportive qui oppose les deux clubs, l'AS Khroub et le MO Constantine ont dû se contenter d'un nul vierge qui n'arrange pas vraiment leurs affaires.



M'sila

## Plus de 29 000 comprimés psychotropes saisis et 3 suspects arrêtés

LES ÉLÉMENTS de la Brigade de recherche et d'intervention (BRI) de la police judiciaire de la Sûreté de wilaya de M'sila ont procédé à la saisie de 29 700 comprimés psychotropes et à l'arrestation de trois suspects, a indiqué un communiqué de la cellule de communication et des relations publiques de ce corps constitué.

«L'opération a été menée suite à des informations faisant état d'un trafic de comprimés psychotropes retrouvés à bord d'un camion réservé au transport d'eau minérale, au niveau de Boussaâda», a précisé la même source.

Un plan d'action a été élaboré et une sourcière a été tendue

dans la ville de Boussaâda (au sud de M'sila) permettant aux enquêteurs d'arrêter trois individus et de saisir des produits hallucinogènes dissimulés dans la remorque du camion, selon le document.

Une somme d'argent estimée à 50 000 DA, constituant les revenus de ce trafic, a également été saisie, a-t-on ajouté.

Après achèvement des procédures de l'enquête, les suspects ont été présentés devant les instances judiciaires territorialement compétentes pour détention, transport et commercialisation illicite (trafic) de psychotropes dans le cadre d'un groupe criminel organisé.

Slim Y.

Résorption de l'habitat précaire à Constantine

## Relogement de 162 familles à Ali-Mendjeli

PAS MOINS de 162 familles occupant des habitations précaires à la cité Sissaoui, dans la commune de Constantine, ont été relogées hier dans des logements neufs, situés à la circonscription administrative Ali-Mendjeli, a-t-on appris, hier, des services de la wilaya.

Les services de la wilaya, en collaboration avec l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), ont supervisés l'opération de relogement de 162 familles qui occupaient des habitations précaires à la cité Sissaoui, dans la commune de Constantine, vers des logements publics locatifs (LPL), situés à l'unité de voisinage UV18 dans la circonscription administrative Ali-Mendjeli, a-t-on précisé.

L'opération de relogement effectuée à la veille du mois de ramadhan s'est déroulée dans

de «bonnes conditions», a indiqué la même source, précisant que les moyens humains et matériels nécessaires ont été mobilisés, permettant ainsi de faciliter cette opération qui s'est déroulée dans une ambiance empreinte de joie parmi les bénéficiaires.

Aussitôt après l'opération de relogement, il a été procédé à la démolition des habitations précaires pour récupérer le foncier en vue de l'exploiter pour la domiciliation de nouveaux projets, a-t-on souligné.

L'opération s'inscrit dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire, ciblant au total le relogement de 800 familles réparties à travers les communes de Constantine et d'El Khroub.

M. O.

Trafic de psychotropes et de cocaïne à Kherrata

## Quatre individus arrêtés et écroués

Deux dangereux individus, âgés de 28 et 38 ans, ont été arrêtés par les agents de la Brigade mobile de la police judiciaire relevant de la sûreté de daïra de Kherrata au courant de la semaine dernière.

«Il s'agit de Bakaka et son compère», indique la cellule de communication de la sûreté de wilaya, précisant qu'ils ont été inculpés pour trafic de substances psychotropes à Kherrata et ses alentours», notamment à Bordj Mira, daïra de Darguina. Selon la même source, «l'un des individus a été arrêté à Kherrata en possession de 4 plaquettes de psychotropes de Prégabaline, soit un total de 60 capsules de fabrication étrangère et la somme de 9 000,00 DA représentant les rentes générées de la vente de

cette drogue». Lors de la perquisition du domicile de l'individu, les enquêteurs ont découvert un fusil harpon ne disposant pas de permis. L'enquête a également donné lieu à l'identification du principal fournisseur des psychotropes, surnommé «Bakaka».

Une procédure judiciaire a été engagée à l'encontre des prévenus pour «possession, transport de substances psychiatriques en vue de les commercialiser». Suite à quoi, ils ont été présentés devant la juridiction compétente et convoqués à une comparution directe, à l'issue de laquelle le surnommé «Bakaka» a été condamné à 5 ans de prison ferme, alors que son compère a écoupé de 2 ans de réclusion ferme.

Par ailleurs, deux individus, âgés de 29 et 33 ans, ont égale-

## Football: Vladimir Petkovic nommé sélectionneur national



Loumis

Djalou@hotmail.com

Tizi Ouzou/Eboulement et accumulation de neige

## Circulation bloquée ou perturbée sur plusieurs routes

■ Conséquence des récentes fortes pluies enregistrées durant la semaine écoulée, le trafic routier était encore difficile hier sur plusieurs routes de la wilaya de Tizi Ouzou en raison de l'amoncellement de neige, éboulements, chutes de pierres ou encore glissements et affaissements du sol.

Par Hamid Messir

C'est le cas de la RN 71 reliant les communes d'Iboudrarène et Yatafene, du CW 253 à hauteur de Ait Sider (Illiène), du CW 100 reliant à Taguemount (Illiène), le pont reliant Sidi Naamane à la RN 12 et le CW 250 à Meghira (Ait Khelili) s'agis-

sant de glissement de sol ou de crue. Quant aux conséquences de l'accumulation de neige, la RN15, RN33 et le CW 253 étaient bloquées à la circulation à hauteur respectivement du col de Tirourda (Iferhounène), Aswel (Ait Boumahdi) et Ichelladhène (Illiène). Par ailleurs, les services de l'Algérienne des eaux (ADE) de Tizi Ouzou ont fait état de perturbations, voire de la rupture de l'alimentation en eau potable de plusieurs localités de la wilaya

en raison des dégâts occasionnés aux ouvrages hydrauliques (forages, conduites et autres). Il s'agit des installations et ouvrages alimentant les localités de Boudjima, Aghribs, Tigzirt, Azeffoune, Akerrou, Yakourène, Ain El Hamam, Mekla, Ait Agouacha, Abi Youssef, Larbaa Nath Irathen, Ait Yahia, Imsouhel, Ait Chafaa, Zekri, Azazga, Frikat, Draa El Mizan et Ouadhias, Boghni et autres.

H. M.

